Vie de quartier

Zoom sur...

Micro trottoir

Najet El Mokkadem, habitante du quartier de la Forge et membre du Conseil Citoyen

1/ De quelle manière avez-vous participé au projet de réaménagement de la Forge ?
Je me suis intéressée aux travaux car cela concerne mon quartier, là où je vis avec ma famille. Nous avons vécu ce chantier de réaménagement de l'intérieur. Nous étions sur place pour suivre l'avancement, s'entraider, obtenir des informations précises sur ce qui se passait juste à côté de chez nous. Une véritable dynamique de quartier s'est petit à petit mise en place avec notamment la création d'un Conseil Citoyen, dont je suis membre.

2/ Quelles sont les raisons qui vous ont conduit à adhérer au Conseil Citoyen ?
Lors d'une fête de quartier, Nadia du service politique de la ville m'a informé de la mise en place d'un Conseil Citoyen. Elle m'a expliqué quel était son rôle et son importance dans la conduite d'un projet de réaménagement comme celui du quartier de la Forge. À partir de là nous avons commencé à discuter avec d'autres habitants de l'importance d'adhérer à ce Conseil. Je souhaitais que les habitants puissent donner leur avis, s'exprimer librement sur ce qu'ils pensaient du projet et ainsi être pleinement impliqués dans les transformations de leur lieu de vie.

3/ En quoi est-il nécessaire de mettre en place un Conseil Citoyen ?
Les habitants s'intéressent à ce qu'il se passe autour de chez eux. Il est important pour eux de savoir précisément comment vont se dérouler les travaux et si cela va impacter leur vie quotidienne. Le Conseil Citoyen permet de consulter les habitants, de rassembler des informations et d'exprimer les remarques et les interrogations de chacun. C'est un moyen concret d'échanger entre les habitants, la municipalité et les entreprises de travaux.

Objectif quartier propre

En octobre 2016, le Conseil Citoyen d'Oyonnax s'est mobilisé avec les centres sociaux, l'ADSEA, Dynacité, la Semcoda, la Ville D'Oyonnax et les habitants pour un nettoyage de quartier. Ce nettoyage s'est terminé par un temps convivial au centre culturel Aragon en présence des partenaires et des cueilleurs.

Les ateliers BGE vous soutiennent dans votre projet d'entreprise

BGE et Centre Ain Initiatives étaient à nouveau présents en mars dernier pour animer un atelier thématique sur la création d'entreprise : Quelles sont les aides possibles pour créer mon entreprise ? Quelles sont les conditions pour les obtenir ? Comment convaincre mon banquier pour qu'il accepte de me suivre dans ce projet ?
Cet atelier a permis à plusieurs futurs entrepreneurs de voir plus clair dans leur projet et de répondre à leurs interrogations.

Des questions sur le PRU de la Forge ?

La Vitrine du Chantier vous accueille

Jacques VAREYON : Adjoint à la politique de la Ville Tél : 04 74 77 00 06

Tarik TEKBICAK : Conseiller délégué aux quartiers Tél : 04 74 77 00 06

Nabile KETAA : Médiateur social politique de la Ville Tél : 06 07 63 15 53

Saïd DJELLOUL : Médiateur social politique de la Ville Tél : 06 08 62 56 13

Nadia BOUGUETTAYA : Agent de Développement Politique de la Ville Tél : 07 50 15 11 89

Michel SANTORO : Délégué du préfet aux quartiers Tél : 06 75 68 21 96

Sandra HERNANDEZ du CIDFF : Chargée d'accompagnement emploi formation et création d'activité. Sur rendez-vous le deuxième mercredi de chaque mois. Tél : 04 74 22 39 64/06 42 48 70 49

BGE PERSPECTIVE : Information et accompagnement sur la création et la reprise d'entreprise. Sur rendez-vous. Tél : 04 74 22 73 56

Nadia OULED SALEM de l'ADIE : Financement à travers le micro crédit des projets de création et de reprise d'entreprise Tél : 09 69 32 81 10

La vitrine du chantier se situe face à la boulangerie du centre commercial de la Forge

Cette lettre d'information a été distribuée par un groupe de jeunes du quartier de la Forge : grâce à cette action, ils peuvent financer un projet collectif.

Le PRU de la Forge est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Auvergne - Rhône-Alpes avec le Fonds européen de développement régional.

© Communication Ville d'Oyonnax 2017 - Ne pas jeter sur la voie publique - Textes : Ville d'Oyonnax et Dynacité - Visuels non contractuels

Demain, la Forge

Printemps / été 2017

La lettre d'information du quartier de la Forge

Le projet de renouvellement urbain du quartier de la Forge a démarré en 2009 avec les premiers relogements. Ces travaux touchent aujourd'hui à leur fin avec le dernier chantier de démolition des n°36, 38 et 40 qui se poursuit rue Saint–Exupéry. Le quartier change de visage et l'enjeu est désormais de pérenniser le travail réalisé, résultat d'une implication active de chacun. C'est pourquoi la Ville d'Oyonnax compte sur les habitants pour continuer à faire vivre le quartier et faire en sorte qu'il reste un espace de partage apprécié de tous.

La rénovation de votre quartier La Forge continue. Les travaux de désamiantage se déroulent actuellement, dans des conditions de sécurité drastiques pour les habitants. Cette phase tant attendue, commencée fin novembre 2016, concerne 109 logements de la rue Saint-Exupéry. Ce chantier s'achèvera par la démolition de ces 3 immeubles et la remise en état du terrain, prévue en juillet 2018. Je vous remercie pour votre confiance et votre patience. Je partage avec vous la satisfaction d'un quartier qui a retrouvé sa convivialité et son rayonnement, fruit d'un travail en étroite collaboration entre les partenaires du projet et tout particulièrement avec la Ville d'Oyonnax.

Soyez assurés de la pleine implication de Dynacité à vos côtés et aux cotés de la Ville d'Oyonnax pour votre qualité de vie.

Marc GOMEZ
Directeur Général de Dynacité

Les travaux de déconstruction des bâtiments 36, 38 et 40 de la rue Saint-Exupéry sont en cours. La première phase et non des moindres, le désamiantage des structures, se poursuit actuellement et les entreprises sont à pied d'œuvre pour que les habitants retrouvent un environnement sain et agréable à vivre. Cette étape clé du projet de réaménagement est nécessaire et constitue un pas de plus vers le renouveau tant attendu de votre quartier. La Ville d'Oyonnax, en lien avec Dynacité, travaille quotidiennement pour que le chantier se déroule dans les meilleures conditions et que la gêne soit limitée. L'opération de réhabilitation du quartier de la Forge est dans son ensemble très bien engagée : c'est bien sûr grâce à ses habitants et aux équipes qui y travaillent qu'une telle avancée est possible. Saluons la contribution de tous les acteurs du projet !

Michel PERRAUD
Maire d'Oyonnax, Conseiller départemental

Oyonnax
www.oyonnax.fr

Les chiffres clés ...

Coût global du Projet de renouvellement urbain de la Forge : 26 642 268 €

financé par :

EUROPE (FEDER)	305 000 €
ETAT (ANRU)	1 754 096 €
REGION RHÔNES-ALPES	2 949 215 €
DEPARTEMENT DE L'AIN	2 700 400 €
DYNACITE	16 463 204 €
VILLE D'OYONNAX	2 470 353 €

23 entreprises impliquées dans le Programme de Renouvellement Urbain

118 foyers relogés

2712 habitants ayant bénéficié de ce PRU

348 logements réhabilités

AVANT/ APRÈS...

Au fil de l'avancement du projet, le visage du quartier se transforme : les principaux changements en image

Construction de la Maison des Services « L'Atelier »

Réhabilitation du centre social de la Forge

Réhabilitation des 32 et 34 rue Saint-Exupéry. Requalification des espaces extérieurs et création d'une aire de jeux centrale et d'un espace convivial

Démolition du 13 impasse Flaubert et réhabilitation de la barre Flaubert.

Requalification des espaces extérieurs Impasse Flaubert

Le chantier de désamiantage et démolition des trois immeubles a démarré fin 2016.

Les travaux sont réalisés par l'entreprise qui s'est chargée de la démolition de l'allée 13 Impasse Flaubert en 2013, elle connait donc bien le quartier et a une très grande expérience en chantier de désamiantage et de démolition.
Une présentation du déroulement et de l'organisation du chantier, des protections et du gardiennage a été organisée le 7 mars 2017, à la Vitrine du chantier.

Un chantier long

Le désamiantage des 3 bâtiments prend du temps : il faut compter environ 6 mois par bâtiment pour que tout l'amiante soit retiré.
Ce chantier tant attendu sera donc long, la démolition des 3 bâtiments devrait être terminée au cours de l'été 2018. Les immeubles seront démolis de la même façon que l'allée n°13 impasse Flaubert, par grignotage.
Nous vous remercions pour votre patience et restons à l'écoute.

Le bâtiment n°36, 1er concerné

Afin de limiter les désagréments liés au bruit pour les résidents de l'immeuble n°34 rue Saint Exupéry, le bâtiment n°36 sera désamianté le premier et en majorité pendant l'hiver et le début du printemps 2017.

Une sécurité renforcée

Dynacité, la Ville et les entreprises mettent tout en œuvre afin de limiter au maximum les désagréments liés à ces travaux.
Afin de protéger les habitants et les ouvriers en charge du désamiantage, toutes les précautions ont été prises.
Et pour éviter les intrusions, toute la zone est protégée par des **barrières**. L'accès à la zone chantier et aux immeubles en travaux est **strictement interdit**. Il s'agit d'une zone dangereuse (désamiantage, déconstruction) où les dangers persistent, même quand les travaux sont arrêtés.
Pour ce chantier, quand les entreprises n'interviendront pas, **un agent sera présent pour assurer la sécurité.**
Merci aux parents d'être particulièrement vigilants : pour la sécurité des enfants, veillez à ce qu'ils restent à l'écart des zones de chantier.

De votre coopération, dépend l'avancement du chantier !
Si vous constatez une infraction, contactez la Vitrine du Chantier.
> Retrouvez vos différents contacts page 4.

Calendrier prévisionnel des travaux

- **Décembre 2016** – Installation de chantier et pré-curage
- **Janvier 2017** – Début désamiantage n°36
- **Juin 2017** – Début désamiantage n° 38 - fin désamiantage novembre 2017
- **Décembre 2017** – Désamiantage n°40
- **Fin juillet 2018** – Fin prévisionnelle du chantier

À noter : des conditions climatiques défavorables peuvent décaler les dates de travaux.

En concertation avec les habitants

Un projet sera établi avec les habitants afin d'aménager cet espace libéré par les 3 bâtiments. En effet, la Ville privilégie la concertation, comme elle l'a fait depuis le début de ce PRU.